Niveau(x) d'enseignement : 1 Numéro ISN : 9440
Centre d'intérêt : 160

Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec

Financement des commissions scolaires : informations sur le nouveau modèle d'allocation des ressources / la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. -- [Sainte-Foy] : La Fédération, 1986.
[29] f. ; 28 cm.

Titre de la couv. Code : 1384 ; dossier 2/5/38, 3/4/47

Descripteur(s) : Financement * Commission scolaire * Subvention gouvernementale * Gestion financière

Ce document présente les éléments de l'exposé sur la nouvelle méthode d'allocation des ressources aux commissions scolaires. On rappelle d'abord les recommandations acceptées par l'Assemblée générale tenue les 7 et 8 juin 1985. Puis on compare l'ancienne et la nouvelle méthode d'allocation des ressources aux commissions scolaires et on explique le modèle proposé par la concertation MEQ-FCSCQ-RESEAU. Enfin, à l'aide d'exemples, on fait ressortir les points les plus importants de la nouvelle méthode d'allocation des ressources.

Type de document :

Financement
des commissions
scolaires

INFORMATIONS

sur le nouveau modèle d'allocation des ressources

fcsc q

la fédération des commissions scolaires catholiques du québec

Document: 1384
Dossiers: 2/5/38 3/4/47
Février 1986

9440

PRÉSENTATION

Nous présentons dans ce document les éléments de l'exposé sur le financement des commissions scolaires et, principalement, sur la nouvelle méthode d'allocation des ressources.

Nous rappelons, entre autres, les recommandations acceptées par l'Assemblée générale tenue les 7 et 8 juin 1985. Nous comparons l'ancienne et la nouvelle méthode d'allocation des ressources aux commissions scolaires. Nous expliquons le modèle proposé par la concertation Ministère, Fédération des commissions scolaires et le Réseau.

Enfin, à l'aide de quelques exemples, nous faisons ressortir les points les plus importants de la nouvelle méthode d'allocation des ressources.

Les résultats présentés dans ce document sont les fruits de la participation assidue des partenaires du réseau des commissions scolaires. Nous remercions tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de ce nouveau modèle d'allocation qui a pour objectif principal de répartir les ressources de manière plus équitable entre les commissions scolaires.

Notes

PLAN DE L'EXPOSÉ

I- Rappel des recommandations acceptées par l'Assemblée générale tenue les 7 et 8 juin 1985

II- Organisation et cheminement critique du dossier financement

III- Comparaison: ancien et nouveau modèle

IV- Modèle proposé par le réseau et modèle propose par la concertation MEQ-FCSQ-RESEAU

V- Contenu du nouveau modèle

VI- Changements et moyens utilisés

VII- Exemples

VIII- Validation

IX- Illustration des paramètres utilisés

X- Sécurité d'emploi

Notes

RECOMMANDATIONS

ACCEPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FCSCQ TENUE LES 7 ET 8 JUIN 1985 SUR:

A) Énoncé des éléments d'une politique de financement appropriée aux commissions scolaires

B) Éléments d'un nouveau modèle d'allocation des ressources pour les commissions scolaires

Notes

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Pour assurer:

- La rationalisation et la gestion des ressources humaines, matérielles et financières des commissions scolaires
- L'utilisation optimale des deniers publics

Basée sur:

- La responsabilité partagée, un partenariat réel et des objectifs communs
- La décentralisation des pouvoirs
- Cadre financier triennal
- Adéquation entre le niveau des ressources et le niveau de services à offrir aux élèves; convention collective, P.A.S., autres
- Une source adéquate de financement

Notes

Moyens:

- ☐ Mécanisme de concertation:
  Commission de financement de l'éducation
- ☐ Méthode d'allocation:
  Elle répartit les subventions entre les commissions scolaires
- ☐ Impôt foncier:
  Contribution locale des commissions scolaires

Notes

ÉLÉMENTS DE LA POLITIQUE DE FINANCEMENT

Responsabilité partagée; décentralisation

Partenariat

Plan triennal

Source autonome de financement

Commission nationale de financement

ÉLÉMENTS DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES

Enveloppe globale

Un coût subventionné par élève

Cadre financier triennal

Particularités régionales

Complète transférabilité

Notes

CHEMINEMENT DU

DOSSIER FINANCEMENT

	JUIN	AOÛT	SEPT.	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER
Acceptation des propositions	7-8							
Rencontre FCSCQ-MINISTRE-RÉSEAU	28 accord	20 mandat	10 réseau Ac.man.		29 résultats			
Envoi - Propositions - A.G.+Inf.		20				X	X	
Échéanciers		20	X	X	X	X	X	
Rencontre MEQ-Réseau Allocation des ressources			24	25	22	3 FCSCQ	17 - 30	
Rencontres en régions D.S.F. et autres				X	X	X	X	
Prés. + D.G. Comité du C.A. + C.A.			20-21		8-9		10-11-18	8
Informations - Régions - C.S.						X	X	X
Groupe FCSCQ + FCSCQ		15	10-13	17-24	13	3-13-18-19	8-9-31	
Validation Réseau D.G. + D.S.F. C.S. / C.S.							X	5-12

Notes

FINANCEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES

ORGANISATION

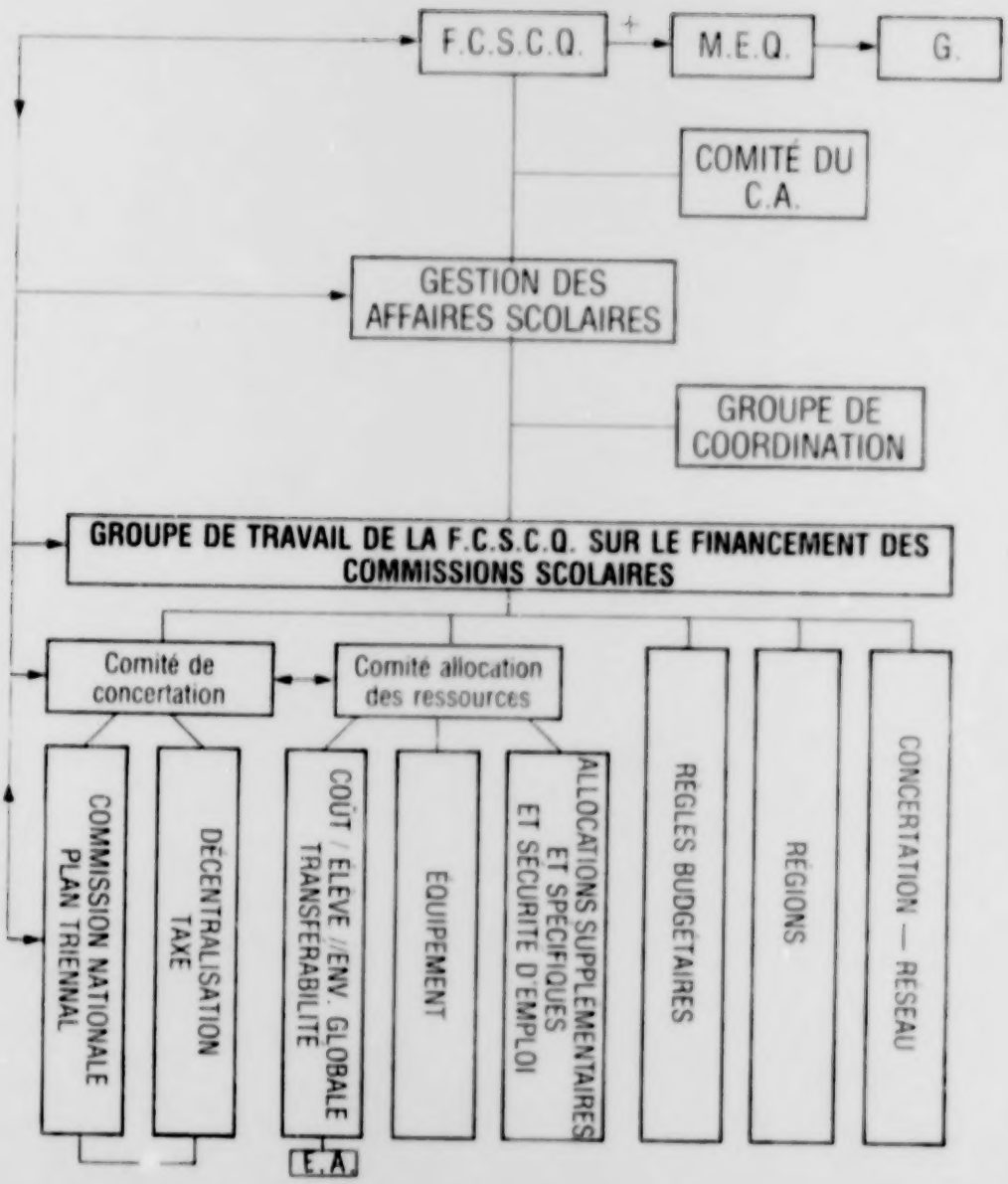

Notes

ANCIEN MODÈLE 1980-1981

- Bases historiques 1978-1979/E.F.
- Répartition des ressources non équitable
- Système très compartimenté et centralisé
- Transférabilité quasi inexistante
- Marge de manoeuvre presque nulle
- Règles budgétaires très complexes

Notes

NOUVEAU MODÈLE 1986-1987

Enveloppe globale

Un coût subventionné par élève à partir d'indices globaux

Particularités régionales:

Exemples: – éloignement
– nombre d'écoles
– autres

Variables expliquant la dépense globale du réseau

Spécificité de ces variables pour chaque commission scolaire

Équité dans la répartition des ressources

Notes

NOUVEAU MODÈLE 1986-1987
(suite)

Responsabilité de la commission scolaire

Accroître l'autonomie de gestion

Accroître la transférabilité entre les activités :

- éducatives
- administratives
- équipements

Intégration des allocations supplémentaires (60 %)

Allocations déterminées a priori (sécurité d'emploi)

Notes

ÉLÉMENTS PROPOSÉS PAR FCSCQ ET RÉSEAU

ACTIVITÉS: d'enseignement

ACTIVITÉS: Gestion des écoles et centres

ACTIVITÉS: Administration centrale

ACTIVITÉS: Équipements et entretien

BASÉES SUR:

- Niveau de services
- Coût subventionné par élève
- Transférabilité complète

ALLOCATIONS: Intérêts à court terme
Sécurité d'emploi
Prêts de service

Notes

NOUVEAU MODE D'ALLOCATION DES RESSOURCES AU FONDS D'OPÉRATIONS CONCERTATION MEQ-FCSCQ-RÉSEAU

Millions $/85-86

I- Allocations de base – standardisées – complémentaires	Activités éducatives Jeunes et adultes	2 792,6
	Activités Administratives	268,6
	Activités d'équipements	322,4
II- Allocations supplémentaires	Jeunes et adultes	84,5
	Sécurité d'emploi	84,7
III- Allocations spécifiques	– Intérêts à court terme – Enseignants à temps plein – Primes d'éloignement – Prêts de service, autres	68,1
IV- Subvention Péréquation		22,7
		3 644

Notes

DEFINITIONS

1- Allocations de base STANDARDISEES:	Les allocations de base standardisées regroupent les actuels articles 1, 2 et 3.
2- Les activités:	Services éducatifs Services administratifs Les équipements N.B.: Les allocations de l'actuel article 1 (enseignant) seraient consolidées dans: services éducatifs.
3- Allocations de base COMPLEMENTAIRES:	Les allocations de base complémentaires représenteront les allocations supplémentaires 1985-1986 qui seront intégrées dans les trois blocs d'allocations de BASE STANDARDISEES N.B.: Le principal critère d'intégration est la récurrence.
4- Allocations SUPPLEMENTAIRES:	Les allocations supplémentaires sont des allocations qui visent généralement à tenir compte de situations particulières. (Ex.: expérimentation pédagogique)
5- Allocations SPECIFIQUES:	Les allocations spécifiques sont des allocations accordées pour des fins particulières dont l'objet de contrôles financiers est fait a posteriori. (Ex.: intérêt à court terme)
6- Subvention de Péréquation:	La subvention de péréquation est une subvention qui a pour effet de faire partager entre le gouvernement et le contribuable le fardeau foncier.
7- Le fonds des immobilisations:	Il consiste en grande partie dans une subvention pour les équipements.

Notes

ÉTABLISSEMENT DU PER CAPITA DES ACTIVITÉS

Services éducatifs:	Le per capita sera formé à partir de la sommation du niveau de ressources allouées pour les enseignants et des autres activités pédagogiques reliées directement à l'élève.
Administration:	L'allocation prendrait la forme d'un montant per capita modulé propre à chaque commission scolaire et réparti en fonction de critères qui tiendraient compte, entre autres, de la clientèle, du facteur d'éloignement, du nombre de bâtisses, assurant la stabilité de l'organisation scolaire.
Équipement:	L'allocation serait affectée par mètre carré. Elle tient compte, entre autres, de l'étude pilote faite dans la région de Trois-Rivières sur l'établissement des surfaces normalisées et excédentaires.

Notes

LISTE DES ACTIVITÉS RETENUES EN FONCTION DE DÉPENSES

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Les activités retenues aux états financiers pour la composition des dépenses des services éducatifs incluant la masse salariale des enseignants et l'éducation des adultes sont les suivantes:

1100 – Enseignement préscolaire
1200 – Enseignement primaire
1300 – Enseignement secondaire général
1400 – Enseignement secondaire professionnel
1500 – Adaptation scolaire
1600 – Moyens d'enseignement
1700 – Consultation et animation
1800 – Formation des adultes
1900 – Soutien à la formation des adultes
3500 – Développement pédagogique, E.A.
5300 – Gestion des écoles
5400 – Gestion des activités éducatives (PNE seulement)
5520 – Perfectionnement du personnel enseignant
5530 – Perfectionnement de la direction des écoles
5820 – Gestion des Centres E.A.

Notes

LISTE DES ACTIVITÉS RETENUES EN FONCTION DE DÉPENSES

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

En regard des états financiers, les activités retenues pour la composition des services administratifs sont les suivantes:

5100 – Administration générale
5200 – Informatique
5400 – Gestion des activités éducatives, excluant les conseillers pédagogiques
5510 – Administration des ressources humaines
5540 – Perfectionnement des autres personnels
5550 – Perfectionnement — éducation des adultes
5600 – Gestion financière
5710 – Administration des équipements
5770 – Administration du transport scolaire
5810 – Gestion du service E.A.

Notes

LISTE DES ACTIVITÉS RETENUES EN FONCTION DE DÉPENSES

ACTIVITÉS D'ÉQUIPEMENTS

Les activités retenues pour la composition du secteur des équipements liées aux fonds d'opérations courantes sont les suivantes:

57200 – Entretien et réparations
57300 – Entretien ménager
57400 – Consommation énergétique
57500 – Location d'immeuble
57600 – Protection et sécurité

Notes

CHANGEMENTS

ACTION POSÉE	MOYENS UTILISÉS
□ Activités retenues	– S.I.F.
□ Activités éducatives Activités administratives Activités d'équipement Sécurité d'emploi	– États financiers 83-84 – Identification de variables expliquant la dépense globale du réseau (ex.: clientèle, éloignement) – Modèle mathématique de régression
□ Validation pour chaque commission scolaire de l'application des variables retenues	– Tests statistiques
□ Intégration des allocations	– Récurrence: 83-84, 84-85
□ Équipements	– Expérience Pilote – T.R.

Notes

EXEMPLE

MODELE DE REGRESSION

Un modèle de régression consiste à mettre en relation des variables.

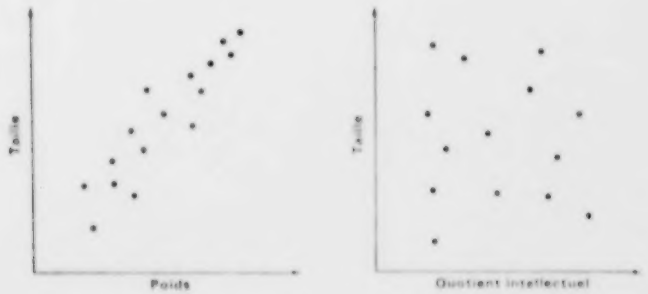

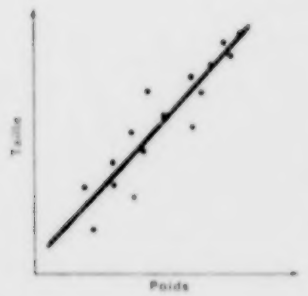

Validation: % de corrélation (R^2 C)
Variables explicatives (Test-t)

Notes

MODÈLE DE RÉGRESSION APPLIQUÉ AU FINANCEMENT

- Mettre en relation une dépense au cours d'une année avec les variables qui expliquent cette dépense.

- Les variables retenues doivent expliquer véritablement la dépense globale au niveau du réseau.

- Pour retenir les bonnes variables explicatives de la dépense, il faut les soumettre à différents tests statistiques reconnus et éprouvés.

Notes

EXEMPLES DE VARIABLES RETENUES

- Clientèle
- Salaire moyen (indice salarial)
- EDAA
- Clientèle secteur professionnel
- Les options
- Indice géographique
- Dispersion: nombre d'écoles
- Éloignement
- Taille de la commission scolaire
- Clientèle adulte
- Superficie

Notes

RÉSULTATS DE LA VALIDATION

LES ÉQUATIONS VALIDÉES AUPRÈS DE TOUTES LES COMMISSIONS SCOLAIRES PRODUISENT LES RÉSULTATS SUIVANTS:

	(R^2C)* % DE CORRÉLATION	(TEST-T)** VARIABLES EXPLICATIVES
ACTIVITÉS ÉDUCATIVES	98 %	3.0 À 20.7
ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES	95 %	2.8 À 18.7
ACTIVITÉS D'ÉQUIPEMENTS	99.5%	2.3 À 49.4
SÉCURITÉ D'EMPLOI:		
• LES RÉGIONALES	98 %	8.7 À 12
• LES INTÉGRÉES	98 %	8 À 12
• LES LOCALES	94 %	3.7 À 9.2

* CE TEST MESURE LE POUVOIR EXPLICATIF GLOBAL DES VARIABLES EXPLICATIVES VS LA VARIABLE EXPLIQUÉE.

** CE TEST MESURE LE NIVEAU DE SIGNIFIANCE DU COEFFICIENT ASSOCIÉ À UNE VARIABLE EXPLICATIVE.

Notes

ILLUSTRATION DES PARAMÈTRES UTILISÉS

CALCUL DE L'ALLOCATION DE BASE DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DES JEUNES

FONDS D'OPÉRATIONS

A ALLOCATIONS STANDARDISÉES: MONTANTS PER CAPITA

Enseignants

Coût subventionné par enseignant
x Rapports maître-élève par niveau
= Montants per capita (par niveau) pour les enseignants $ (1)

Autres dépenses

(323.1 x % primaire) + (574.8 x % secondaire) +
(321.0 x prof.) + (371.7 x %EDAA)
(108.9 x % dispersion) + (5.2 x éloignement)
= Montant per capita $ (2)
Total: (1) + (2) = $ (3)

B ALLOCATION COMPLÉMENTAIRE: MONTANT PER CAPITA

Montant total prévu pour 1986-87 (**)
÷ Clientèle 1985-86
= Montant per capita $ (4)

C CALCUL DE L'ALLOCATION DE BASE DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DES JEUNES

Allocation standardisée
Clientèle au 30 septembre 1986 (*) x (3) $ (5)

Allocation complémentaire
Clientèle au 30 septembre 1985 x (4) $ (6)

Allocation de base totale
(5) + (6) $ (7)

(*) La définition des clientèles subventionnées et des montants per capita sera ajustée de façon à permettre l'intégration de certaines allocations supplémentaires (frais de scolarité hors réseaux, accueil et francisation au 30 septembre).

(**) Montant établi par intégration de certaines allocations supplémentaires aux bases.

(1) % du personnel enseignant par rapport à la clientèle.

Notes

ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES CENTRALISÉES

(Sécurité d'emploi)

FONDS D'OPÉRATIONS

DÉTERMINATION DE LA DÉPENSE PROBABLE

Les commissions scolaires ont été regroupées en 4 catégories pour déterminer la dépense probable:

LES RÉGIONALES

$$\text{Dépenses} = \left\{\begin{array}{l}(\text{NDSG} \times 0.573036) + (\text{NDSP} \times 0.602261) + (\text{ADSG} \times 0.367575) \\ + (\text{ADSP} \times 0.834811) + (\text{D} \times 0.848690)\end{array}\right\} \times \text{coût subventionné}$$

LES INTÉGRÉES À SECTEURS LINGUISTIQUES UNIQUES

$$\text{Dépenses} = \left\{\begin{array}{l}(\text{DP} \times 0.411679) + (\text{DSG} \times 0.607711) + (\text{DSP} \times 0.507812) \\ + (\text{D} \times 0.867949)\end{array}\right\} \times \text{coût subventionné}$$

LES INTÉGRÉES À SECTEURS LINGUISTIQUES MULTIPLES

$$\text{Dépenses} = \left\{\begin{array}{l}(\text{Dp} \times 0.707015) + (\text{DSG} \times 0.269725) + \text{DSP} \times 0.896736) \\ + (\text{D} \times 0.927731)\end{array}\right\} \times \text{coût subventionné}$$

LES COMMISSIONS SCOLAIRES LOCALES

À venir.

Notes

SECURITE D'EMPLOI

EXEMPLE

UNE REGIONALE

REGIONALE X (84-85)

Dépenses = [(NDSG x 0.573036) + (NDSP x 0.602361) + (ADSG x 0.367575) + (ADSP x 0.834811) + (D x 0.848690)] x coût subventionné

1 594 488$ = [(12 x 0.573036) + (2 x 0.602361) + (7 x 0.367575) + (2 x 0.834811) + (37 x 0.848690)] x 36 466$

70% de l'Allocation à suppléance 210 000$

1 384 488$ = 1 594 488$ - 210 000$

12	250 740$	NDSG	Nouveau disponible secondaire général
2	43 759$	NDSP	Nouveau disponible secondaire professionnel
7	93 936$	ADSG	Ancien disponible secondaire général
2	60 898$	ADSP	Ancien disponible secondaire professionnel
37	1 146 855$	D	Disponible de plus de deux ans
	N	DP	Disponible primaire
	N	DSG	Disponible secondaire général
	N	DSP	Disponible secondaire professionnel

60 prof.
1 384 488$ ÷ 60 = 23 074$

Notes

LES PROCHAINES ETAPES

FEVRIER	:	Dépôt des paramètres Dépôt du nouveau projet de règles budgétaires Consultation et validation
MARS	:	Réactions des commissions scolaires sur les règles budgétaires
AVRIL ET MAI	:	Suivi à la politique sur le financement
JUIN	:	Application du modèle
SEPTEMBRE	:	Suivi de l'évaluation de l'application du modèle
OCTOBRE	:	Propositions pour la deuxième étape et corrections à apporter

Notes

ILLUSTRATION DES PARAMÈTRES UTILISÉS

Commission scolaire x

CALCUL DE L'ALLOCATION DE BASE
DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DES JEUNES

FONDS D'OPÉRATIONS

A : ALLOCATIONS STANDARDISÉES: MONTANTS PER CAPITA

Enseignants

	Maternelle	Primaire	Secondaire
Coût subventionné	37 000 $	37 000 $	37 000 $
x rapports maître-élève	1/34.0	1/18.00	1/15.00
= Montant per capita pour les enseignants	1 088.25 $	2 055.55 $	2 466.66 $

Autres dépenses

(323,10 x 35.8% primaire)	+	(574,80 x 37% secondaire)	
(321.00 x 12.1% prof.)	+	(371,70 x 11.5% EDAA)	
(108,90 x 3.5% dispersion)	+	(5,20 x 2,28 éloignement)	
= Montant per capita			426,09 $

Total:

	Maternelle	Primaire	Secondaire
Enseignants	1 088.25 $	2 055,55 $	2 466,66 $
Autres dépenses	426,09 $	426,09 $	426,09 $
Montant per capita	1 514,34 $	2 481,64 $	2 892,75 $

B : ALLOCATION COMPLÉMENTAIRE: MONTANT PER CAPITA

Montant total prévu pour 1986-1987	200 000 $
÷ Clientèle 1985-1986	10 000
= Montant per capita	20.00 $

Notes

ILLUSTRATION DES PARAMÈTRES UTILISÉS

Commission scolaire x

CALCUL DE L'ALLOCATION DE BASE
DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DES JEUNES

FONDS D'OPÉRATIONS

RÉPARTITION DES CLIENTÈLES EN POSTES ENSEIGNANTS

	Clientèle 1984-1985*	Postes Enseignants	%
Primaire	5 000	250	35.8
Secondaire	4 000	260	37.1
Professionnel	1 000	85	12.1
Enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	800	80	11.5
Dispersion territoriale	-	25	3.5
	10 800	700	100

* On utilise la clientèle de l'année scolaire 1984-1985 pour déterminer le poids relatif de chaque catégorie retenue.

Notes

ILLUSTRATION DES PARAMÈTRES UTILISÉS

Commission scolaire x

CALCUL DE L'ALLOCATION DE BASE
DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DES JEUNES

FONDS D'OPÉRATIONS

C : CALCUL

Allocations standardisées

Clientèle au 30 septembre 1986:

Maternelle	1 000 x 1.514.34 $	1,514,340 $	
Primaire	3 900 x 2.481.64 $	9,678,396 $	
Secondaire	4 900 x 2.892.75 $	14,174,475 $	25,367,211 $

Allocations complémentaires

Clientèle au 30 septembre 1985:

10 000 x 20.00 $ — 200,000 $

Allocation de base totale — 25,567,211 $